



قرار بفتح باب الترشيح لشغل مناصب المسؤولية بالوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة

إن مديرة الوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة،

- بمقتضى الظهير بمثابة قانون رقم 51.93.1 بتاريخ 22 ربيع الأول 1414 الموافق 10 شتنبر 1993 القاضي بإحداث الوكالات الحضرية؛

- بناء على المرسوم رقم 67.93.2 الصادر بتاريخ 4 ربيع الثاني 1414 الموافق 21 شتنبر 1993 القاضي بتطبيق القانون السالف الذكر؛

- بناء على المرسوم رقم 2.13.426 الصادر في 8 شعبان 1434 (17 يونيو 2013) المتعلق بالوكالات الحضرية لتارودانت وبرشيد والعرائش والصخيرات - تمارة؛

- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2013/7 بتاريخ 18 جمادى الثانية 1434 الموافق ل 29 أبريل 2013 والمتعلق بالتعيين في المناصب المسؤولية بالمؤسسات العمومية؛

- بناء على مقرر السيد وزير إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة بخصوص التدابير المتعلقة بالتعيين في مناصب المسؤولية على صعيد الوكالات الحضرية؛

- بناء على النظام الأساسي الخاص بمستخدمي الوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة؛

- بناء على الهيكل التنظيمي للوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة؛

- ونظرا لما تقتضيه ضرورة المصلحة.

قررت ما يلي

الفصل الأول: فتح باب الترشيح لشغل منصب رئيس قسم التعمير والدراسات العامة (الملحق 01)، في وجه أطر الوكالة

الحضرية للصخيرات - تمارة، الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكونوا مرتبين على الأقل في السلم 20 بالوكالة الحضرية؛

- أن يكونوا حاصلين على الأقل، على شهادة أو دبلوم يسمح بولوج السلم 17 بالوكالة الحضرية؛

- أن يتوفروا على الأقل على أربع (4) سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مرسوم او ملحق بالوكالة الحضرية؛

- أن يكونوا قد مارسوا مهام رئيس مصلحة.

ويعفى من هذه الشروط المرشحون المزاولون في تاريخ الإعلان عن شغور منصب رئيس قسم مهام رئيس قسم بالوكالة الحضرية للصخيرات-تمارة.

الفصل الثاني: فتح باب الترشيح لشغل مناصب رؤساء المصالح التالية:

- رئيس مصلحة الشؤون المالية والمحاسبة؛ (الملحق 02)

- رئيس مصلحة وثائق التعمير؛ (الملحق 03)

- رئيس مصلحة المشاريع الكبرى؛ (الملحق 04)

Handwritten signature

في وجه أطر الوكالة الحضرية للصخوريات - تمارة، الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكونوا مرتبين على الأقل في السلم 20 بالوكالة الحضرية؛
- أن يكونوا حاصلين على الأقل، على شهادة أو دبلوم يسمح بولوج السلم 17 بالوكالة الحضرية؛
- أن يتوفروا على الأقل على سنتين (2) من الخدمة الفعلية بصفة مرسوم او ملحق بالوكالة الحضرية.
- يمكن استثناء من الشروط السابقة ، أن يترشح لتقلد مهام رئيس مصلحة المترشحين، المرتبون على الأقل في السلم 17 بالوكالة الحضرية والمتوفرون على أقدمية لا تقل عن عشر (10) سنوات من الخدمة الفعلية بالوكالات الحضرية أو بإدارات ومؤسسات الدولة أو الجماعات الترابية، منها أربع (04) سنوات على الأقل في الدرجة المذكورة.
- ويعفى من هذه الشروط المرشحون المزاولون في تاريخ الإعلان عن شغور منصب رئيس مصلحة لمهام رئيس مصلحة بالوكالة الحضرية الصخوريات-تمارة.

الفصل الثالث: فتح باب الترشيح لشغل مناصب رؤساء المصالح التالية:

- رئيس مصلحة الدراسات العامة والمرصد؛ (الملحق 05)

- رئيس مصلحة نظام المعلومات الجغرافية والتعميم؛ (الملحق 06)

في وجه أطر الوكالة الحضرية للصخوريات - تمارة، الذين تتوفر فيهم الشروط التالية:

- أن يكونوا مرتبين على الأقل في السلم 20 بالوكالة الحضرية؛
 - أن يكونوا حاصلين على الأقل، على شهادة أو دبلوم يسمح بولوج السلم 17 بالوكالة الحضرية؛
 - أن يتوفروا على الأقل على سنتين (2) من الخدمة الفعلية بصفة مرسوم او ملحق بالوكالة الحضرية.
- الفصل الرابع:** تحدد المهام والمواصفات المتعلقة بالمناصب المزمع شغلها، وكذا الكفاءات المطلوبة وفق بطاقة الوظيفة الخاصة بكل منصب والمرفقة بهذا القرار.

الفصل الخامس: يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب الترشيح مشفوعاً برأي الرئيس المباشر في كفاءة المترشحة او المترشح وفق النموذج المرفق بهذا القرار؛
- سيرة ذاتية تتضمن مؤهلات المترشحة او المترشح ونبذة عن مساره التكويني والمهني وكذا المهام والوظائف التي زاولها؛
- خطة العمل توضح مدى فهم المهام المتعلقة بالمنصب من طرف كل من المترشحة او المترشح والمنهجية المقترحة في شأن تدبير الوحدة المعنية بالمنصب وتطويرها والرفع من أدائها؛
- تصريح بالشرف موقع من طرف المترشح(ة) وفق النموذج المرفق بهذا القرار؛
- نسخ من الشواهد والدبلومات المحصل عليها مصادق عليها؛
- شواهد تثبت مدة الخدمة الفعلية والوظائف المزاولة بالوكالة الحضرية الصخوريات-تمارة.

الفصل السادس: تودع ملفات الترشيح داخل أظرفة مغلقة لدى رئيس قسم الموارد البشرية بالوكالة الحضرية للصخوريات-

تمارة مقابل وصل إيداع، في أجل أقصاه 03...03...2023... على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال.

الفصل السابع: ينشر هذا القرار على الموقع الإلكتروني للوكالة الحضرية للصخوريات-تمارة www.aust.ma، وعلى موقع

التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، كما يلصق بسبورة الإعلانات بهذه الوكالة الحضرية.

مديرة الوكالة الحضرية
للصخوريات - تمارة
عائشة الهوزلي



ANNEXE 01
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POSTE : Chef de la division de l'urbanisme et des études générales

1. MISSIONS :

Le Chef de la division de l'urbanisme et des études générales est chargé des missions suivantes :

- Assurer la gestion et la coordination au sein de la division et avec la hiérarchie et les services extérieurs ;
- Encadrer le personnel de la division ;
- Initier et assurer l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme ;
- Participer à l'élaboration des termes de références des appels d'offres et des études ;
- Participer aux différentes commissions d'examen des dossiers des appels d'offres ;
- Initier des études de portées générales portant sur des problématiques liées à l'urbanisation du territoire de l'AUST (Charte architecturale, Plan Vert, ...) ;
- Assurer l'élaboration, le suivi et la réception des différentes études internes et externes ;
- Assurer l'alimentation régulière des bases de données SIG ;
- Réaliser et élaborer les publications statistiques, les analyses des données territoriales, les rapports thématiques traitant de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- Assurer la mise en place, l'exploitation et la mise à jour permanente de toutes les données urbaines du ressort territorial de l'AUST ;
- Assurer le suivi du programme de portée nationale en coordination avec les différents partenaires ;
- Participer à l'élaboration des plans d'actions annuels ;
- Participer à l'élaboration des rapports du conseil d'administration ;
- Elaborer le rapport d'activité périodique.

2. COMPETENCES REQUISES :

- Maitriser les lois et les procédures régissant l'urbanisme et l'architecture, en matière de planification urbaine ;
- Maitriser les normes et lois régissant la construction et l'aménagement (règlement d'aménagement, normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement...) ;
- Maitriser les outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (Autocad, Archicad, etc...).

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Architecte ou Ingénieur Topographe ou diplôme supérieur en urbanisme.



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Skhirate-Témara



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة

ANNEXE 02

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

POSTE : Chef du Service des Affaires Financières et Comptables

1. MISSIONS :

Le Chef du Service des Affaires Financières et Comptables est chargé des missions suivantes :

- Superviser la tenue de la comptabilité générale ;
- Vérifier la fiabilité des états de rapprochement bancaire ;
- Produire les états de synthèse ;
- Veiller au respect de l'échéancier fiscal et à la fiabilité des déclarations y afférentes ;
- Coordonner les opérations de rapprochements avec les situations émanant des autres entités ;
- Établir le budget prévisionnel de trésorerie ;
- Participer à l'optimisation des ressources financières ;
- Contrôler tous les actes liés aux dépenses et recettes ;
- Contrôler les états de l'exécution budgétaire ;
- Proposer les modifications nécessaires au niveau du budget (virements de comptes à comptes, budget modificatif) ;
- Vérifier et coordonner la production des informations financières et comptables à communiquer ;
- Coordonner les travaux d'inventaire de fin d'exercice ;
- Elaborer les reporting périodiques concernant les activités du service (statistiques, TDB, base de données, ...)

2. COMPETENCES REQUISES :

- Parfaite maîtrise des techniques comptables, financières et fiscales ;
- Connaissance en droit fiscal ;
- Connaissance et maîtrise des logiciels de la comptabilité générale ;
- Aptitude à assurer la gestion financière des comptes de l'établissement.

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Master ou licence en finance, en comptabilité, en gestion, en sciences économiques ou diplôme en relation avec les missions assignées au poste.



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Skhirate-Témara



المملكة المغربية

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية للصخيرات - تمارة

ANNEXE 04

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

POSTE : Chef du Service des Grands projets

1. MISSIONS :

Le Chef du Service des Grands projets est chargé des missions suivantes :

- Élaborer l'instruction des grands projets ;
- Valider l'instruction des grands projets ;
- Assurer le suivi et le pilotage des activités des métiers présents au sein du service ;
- Valider les études d'impact sur l'environnement ;
- Conseiller et assister les maitres d'ouvrage, architectes et topographes ;
- Coordonner avec les membres des commissions ;
- Participer à l'amélioration des procédures nécessaires au fonctionnement optimal du service ;
- Elaborer les reporting périodiques concernant les activités du service (statistiques, TDB, base de données, ...).

2. COMPETENCES REQUISES :

- Maitrise des lois et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture, en matière de planification et gestion urbaines ;
- Bonne maitrise de la plateforme ROKHASS ;
- Connaissance des normes et lois régissant la construction et l'aménagement (règlement d'aménagement, normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Maitriser les outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (Autocad, Archicad, etc...).

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Architecte, Ingénieur Topographe ou diplôme en relation avec les missions assignées au poste.





ANNEXE 03
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POSTE : Chef du service des documents d'urbanisme

1. MISSIONS :

Le Chef du Service des documents d'urbanisme est chargé des missions suivantes :

- Assurer la gestion et la coordination au sein du service et avec la hiérarchie et les services extérieurs ;
- Collecter et analyser les données nécessaires aux études relatives aux documents d'urbanisme ;
- Traiter les données topographiques et foncières relatives aux documents d'urbanisme ;
- Analyser l'aspect architectural et urbanistique des études relatives aux documents d'urbanisme ;
- Assurer l'élaboration des études relatives aux documents d'urbanisme ;
- Assurer l'alimentation régulière des bases de données SIG ;
- Assurer le suivi et la réception des études relatives aux documents d'urbanisme ;
- Participer à l'élaboration des différents rapports liés aux études ;
- Participer à l'élaboration des termes de références ;
- Elaborer le rapport d'activité périodique ;
- Participer à l'élaboration des études liées aux documents d'urbanismes ;
- Assurer la gestion des autres services et de la Division de l'Urbanisme et des études Générales ;
- Participer à l'amélioration des procédures nécessaires au fonctionnement optimal du service ;
- Elaborer les reporting périodiques concernant les activités du service (statistiques, TDB, base de données, ...).

2. COMPETENCES REQUISES :

- Maitriser les lois et les procédures régissant l'urbanisme et l'architecture, en matière de planification urbaine ;
- Maitriser les normes et lois régissant la construction et l'aménagement (règlement d'aménagement, normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Maitriser les outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (Autocad, Archicad, etc...).

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Architecte, Ingénieur Topographe ou diplôme en relation avec les missions assignées au poste.





ANNEXE 05
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POSTE : Chef du service des études générales et de l'observatoire

1. MISSIONS :

Le Chef du Service des études générales et de l'observatoire est chargé des missions suivantes :

- Assurer la gestion et la coordination au sein du service ;
- Assurer la coordination avec la hiérarchie et les services extérieurs ;
- Collecter et analyser les données et informations nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanismes (Données démographiques, socio-économiques,);
- Initier des études de portées générales portant sur des problématiques liées à l'urbanisation du territoire de l'AUST (Charte architecturale, Plan Vert, ...);
- Exploiter les données topographiques et foncières et urbanistiques dans les réalisations des études générales ;
- Participer à l'élaboration des différents rapports liés aux études générales ;
- L'élaboration le suivi et la réception des études générales ;
- Assurer l'alimentation régulière des bases de données SIG ;
- Participer à l'élaboration des termes de références des études générales ;
- Assurer la collecte et la diffusion des données en matière d'architecture, urbanisme et d'aménagement, des activités, des programmes et des projets ainsi que des actions menées avec les partenaires ;
- Réaliser et élaborer les publications statistiques, les analyses des données territoriales, les rapports thématiques traitant de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- Elaborer les reporting périodiques concernant les activités du service (statistiques, TDB, base de données, ...).

2. COMPETENCES REQUISES :

- Maitriser les lois et les procédures régissant l'urbanisme et l'architecture, en matière de planification urbaine ;
- Maitriser les normes et lois régissant la construction et l'aménagement (règlement d'aménagement, normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Maitriser les outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (Autocad, Archicad, etc...).

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Architecte, Ingénieur Topographe ou diplôme supérieur en relation avec les missions assignées au poste.





ANNEXE 06
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
POSTE : Chef du service du SIG et de la vulgarisation

1. MISSIONS :

Le Chef du Service du SIG et de la vulgarisation est chargé des missions suivantes :

- Assurer la gestion et la coordination au sein du service ;
- Assurer la coordination avec la hiérarchie et les services extérieurs ;
- Participer aux différentes études SI lancées par les autres départements de l'AUST ;
- Valider les demandes des notes de renseignement ;
- Assurer l'alimentation régulière des bases de données SIG ;
- Assurer le suivi des ventes de documents ;
- Valider les documents dédiés à la publication ;
- Valider la conception des bases de données ;
- Participer aux projets SIG initiés par le ministère de tutelle ;
- Assurer le suivi et la réception des projets SIG ;
- Participer à l'élaboration des termes de références ;
- Elaborer des requêtes spatiales et attributaires ;
- Elaborer des tableaux de bords spatiaux ;
- Participer à l'amélioration des procédures nécessaires au fonctionnement optimal du service ;
- Elaborer les reporting périodiques concernant les activités du service (statistiques, TDB, base de données, ...).

2. COMPETENCES REQUISES :

- Maitriser les lois et les procédures régissant l'urbanisme et la topographie, en matière de planification urbaine ;
- Maitriser les normes et lois régissant l'aménagement (règlement d'aménagement, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Maitriser les outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (SIG, Autocad, etc...).

3. QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamisme, rigueur et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'encadrement ;
- Esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Sens de la confidentialité.

4. DIPLOMES :

- Ingénieur en SIG.



تصريح بالشرف

أنا الموقع أسفله السيد الحامل للبطاقة الوطنية رقم,
والقاطن بالعنوان التالي.....،
أشهد بصحة المعلومات المدلى بها لدى الوكالة الحضرية للصخيرات-تمارة،
وذلك بهدف الترشيح لمنصب رئيس

الامضاء



